

Valebin SA

1353 Bofflens

Attestation de qualité des boues issues de la construction

Cette attestation doit être remise avant les livraisons à notre décharge de type B. (admin@valebin.ch). En son absence, ou non complétée de toutes les rubriques, le déchargement sera refusé. En cas de doute, des analyses seront effectuées à la charge du Client.

Localisation :

Commune :

Adresse de chantier :

Site pollué oui non Site à proximité pollué oui non

Pollution suspectée/observée oui non

No. de mise à l'enquête (si disponible):

Stockage définitif en décharge de type B :

<input type="checkbox"/> 1. Boues de forage	<i>Fiche technique ou analyse(s) en cas d'utilisation d'additifs</i>
<input type="checkbox"/> 2. Boues MBA (boues issues du traitement des matériaux d'excavation) en cas d'avancement à l'explosif	<i>Analyses obligatoires</i>
<input type="checkbox"/> 3. Boues de béton (y compris boues résiduelles issues de traitement des eaux de chantier) ne se solidifiant pas en bloc	<i>Analyses obligatoires</i>
<input type="checkbox"/> 4. Boues issues d'évènements naturels exceptionnels (avec destruction d'éléments construits)	<i>Analyse(s) de contrôle au cas par cas</i>
<input type="checkbox"/> 5. Boues de béton (y compris travaux en tunnel) se solidifiant en blocs	<i>Pas d'analyse nécessaire</i>

Attestation de l'exactitude des indications :

Nom du maître de l'ouvrage ou du mandataire :

Téléphone :

Lieu et date :

Signature :

Fichier téléchargeable sur : www.valebin-sa.ch